



États financiers du

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

## BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

### Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2019 et de tous les renseignements qui y figure incombe à la direction du Bureau du secrétaire du gouverneur général (Bureau). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Bureau. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics du Canada* concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du personnel du Bureau sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilise les résultats de ces audits dans le but d'adhérer à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor.

Les états financiers du Bureau n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Original signé par

*Ms. Assunta Di Lorenzo*

Secrétaire du gouverneur général et chancelier d'armes  
Administrateur général

Ottawa, Canada

22 août 2019

Original signé par

*M. Fady Abdul-Nour, P.Eng*

Directeur général des Services ministériels  
Dirigeant principal des finances

# BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

## État de la situation financière (non audité)

au 31 mars

(en dollars)

2019

2018

### Passifs

Créditeurs et charges à payer (note 4)	3 131 386	2 370 105
Indemnités de vacances et congés compensatoires	795 837	809 356
Revenus reportés et autres passifs (note 5)	164 573	171 753
Avantages sociaux futurs (note 6)	447 125	546 288

**Total des passifs** 4 538 921 3 897 502

### Actifs financiers

Montant à recevoir du Trésor	3 153 485	2 467 685
Débiteurs et avances (note 7)	550 002	229 917

**Total des actifs financiers** 3 703 487 2 697 602

### Dette nette ministérielle

835 434 1 199 900

### Actifs non financiers

Médailles et cadeaux officiels (note 8)	468 192	440 070
Charges payées d'avance	116 553	54 652
Immobilisations corporelles (note 9)	2 535 594	1 752 462

**Total des actifs non financiers** 3 120 339 2 247 184

### Situation financière nette ministérielle

2 284 905 1 047 284

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé par

*Ms. Assunta Di Lorenzo*

Secrétaire du gouverneur général et chancelier d'armes  
Administrateur général

Ottawa, Canada

22 août 2019

Original signé par

*M. Fady Abdul-Nour, P.Eng*

Directeur général des Services ministériels  
Dirigeant principal des finances

## BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

### État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)	2019	2018
<b>Charges</b>		
Soutien du gouverneur général	23 394 417	28 374 048
Services internes	9 299 257	9 733 250
<b>Total des charges</b>	<b>32 693 674</b>	<b>38 107 298</b>
<b>Revenus</b>		
Frais d'utilisation perçus pour les services de l'héraldique	31 755	14 940
Revenus divers	18 294	174 854
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	( 33 523)	( 14 940)
<b>Total des revenus</b>	<b>16 526</b>	<b>174 854</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement</b>	<b>32 677 148</b>	<b>37 932 444</b>
<b>Financement du gouvernement</b>		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	22 611 041	22 707 907
Variations des montants à recevoir du Trésor	685 800	404 903
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)	10 617 928	14 412 756
<b>Total du financement du gouvernement</b>	<b>33 914 769</b>	<b>37 525 566</b>
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement</b>	<b>(1 237 621)</b>	<b>406 878</b>
<b>Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice</b>	<b>1 047 284</b>	<b>1 454 162</b>
<b>Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice</b>	<b>2 284 905</b>	<b>1 047 284</b>

Information sectorielle (note 11)

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

## BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

### État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)	2019	2018
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement</b>	<b>(1 237 621)</b>	406 878
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 132 495	450 725
Amortissement des immobilisations corporelles	(349 363)	(358 211)
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>783 132</b>	92 514
<b>Variation due aux stocks</b>	<b>28 122</b>	(7 122)
<b>Variation due aux charges payées d'avance</b>	<b>61 901</b>	(41 635)
<b>Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle</b>	<b>(364 466)</b>	450 636
<b>Dette nette ministérielle – début de l'exercice</b>	<b>1 199 900</b>	749 264
<b>Dette nette ministérielle – fin de l'exercice</b>	<b>835 434</b>	1 199 900

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

# BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

## État des flux de trésorerie (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

2019

2018

### Activités de fonctionnement

Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement

32 677 148

37 932 444

#### Éléments n'affectant pas l'encaisse :

Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)

(10 617 928)

(14 412 756)

Amortissement des immobilisations corporelles

(349 363)

(358 211)

#### Variations de l'état de la situation financière :

Augmentation (diminution) des débiteurs et avances

320 085

(395 780)

Augmentation (diminution) des charges payées d'avance

61 901

(41 635)

Augmentation (diminution) des médailles et cadeaux officiels

28 122

(7 121)

Augmentation des créditeurs et des charges à payer

(761 281)

(195 385)

Diminution (augmentation) indemnités de vacances et congés compensatoires

13 519

(146 150)

Diminution (augmentation) des revenus reportés et autres passifs

7 180

(121 656)

Diminution des avantages sociaux futurs

99 163

3 432

**Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement**

**21 478 546**

**22 257 182**

### Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles

1 132 495

450 725

**Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations**

**1 132 495**

**450 725**

**Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada**

**22 611 041**

**22 707 907**

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

# BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

## Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

### 1. Mandat et objectifs

Le décret du Conseil privé 1952-1903, en date du 31 mars 1952, désignait le Bureau du secrétaire du gouverneur général (Bureau) comme ministère pour l'application de la *Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP)*.

Les principaux objectifs du Bureau consistent à faire en sorte que le gouverneur général, représentant de la Couronne au Canada, soit en mesure d'exercer ses tâches de chef d'État et ses fonctions cérémonielles, y compris la reconnaissance de l'excellence. Le Bureau assume également les dépenses relatives aux rentes et aux activités des anciens gouverneurs généraux. Pour refléter ces objectifs, les fonctions du Bureau sont réparties en deux activités de programme :

**a) Soutien du gouverneur général** – Le Bureau offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada dans son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens, à concéder des armoiries et à reconnaître l'excellence en assurant l'administration de tous les aspects du Régime canadien de distinctions honorifiques et l'organisation des remises de distinctions honorifiques, des décorations et des récompenses nationales. Le Bureau gère des programmes de visites guidées et d'interprétation aux deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Le Bureau fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs conjoints.

**b) Services internes** – Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

#### *(a) Autorisations parlementaires*

Le Bureau est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au Bureau ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette du Bureau ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

# BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

## Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

## 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

### *(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement*

Le Bureau fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Bureau est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Bureau sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

### *(c) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)*

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le Bureau a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

### *(d) Revenus*

- ✓ Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- ✓ Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- ✓ Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.
- ✓ Les autres revenus sont constatés dans l'exercice ou s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus.
- ✓ Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du Bureau. Bien que l'on s'attende à ce que la Secrétaire du Gouverneur Général maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

### *(e) Charges*

- ✓ Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux et les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

### *(f) Avantages sociaux futurs*

- ✓ **Prestations de retraite** : Les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Bureau au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Bureau découlant du régime. La responsabilité du Bureau relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répendant du régime.
- ✓ **Indemnités de départ** : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payé la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

### *(g) Débiteurs*

Les débiteurs sont comptabilisés au coût. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

# BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

## Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

## 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

### *(h) Actifs non financiers*

Les coûts d'acquisition de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelle et sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 9. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000\$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la *Loi sur les Indiens*; des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

Les médailles et cadeaux officiels comprennent les médailles de l'insigne de l'Ordre du Canada et celles des autres distinctions ainsi que les cadeaux officiels conservés en vue d'être remis dans l'avenir, ils sont comptabilisés au coût original ou à la valeur nette de réalisation.

### *(i) Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux*

Conformément aux dispositions de la *Loi sur le gouverneur général* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaire*, des rentes imposables sont versées i) aux anciens gouverneurs généraux, ii) à leurs conjoints survivants. Ces rentes sont indexées annuellement sur l'indice des prix à la consommation et constatées comme charge dans la période au cours de laquelle leur paiement est exigible.

### *(j) Incertitude relative à la mesure*

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique, la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

### *(k) Opérations entre apparentés*

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- ✓ Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ✓ Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

# BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

## Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

### 3. Autorisations parlementaires

Le Bureau reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours, ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du Bureau pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

#### (a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en dollars)	2019	2018
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	32 677 148	37 932 444
<i>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(10 617 928)	(14 412 756)
Médailles et cadeaux officiels remis	( 221 849)	( 210 211)
Prestations de départ des employés	99 163	3 432
Amortissement des immobilisations corporelles	( 349 363)	( 358 211)
Indemnités de vacances et congés compensatoires	13 519	( 146 150)
Remboursements de dépenses des années précédentes	75 835	38 041
Autre	9 999	( 11 426)
	(10 990 624)	(15 097 281)
<i>Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</i>		
Achat de médailles et de cadeaux officiels	254 259	205 726
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 132 495	450 725
Augmentation des débiteurs pour les trop-payés salariaux	41 923	6 583
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	61 901	( 41 635)
	1 490 578	621 399
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>23 177 102</b>	<b>23 456 562</b>

#### (b) Autorisations fournies et utilisées

(en dollars)	2019	2018
<b>Autorisations fournies :</b>		
Crédit 1 – Dépenses de programmes	20 954 024	20 895 046
Montants législatifs	2 900 009	2 967 464
<b>Moins:</b>		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices futurs	-	-
Autorisations périmées : dépenses de programmes	( 676 931)	( 405 948)
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>23 177 102</b>	<b>23 456 562</b>

## BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

### Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

#### 4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des charges à payer du Bureau :

(en dollars)	2019	2018
Créditeurs – autres ministères et organismes	358 803	267 890
Créditeurs – parties externes	1 396 730	953 671
<b>Total des créditeurs</b>	<b>1 755 533</b>	<b>1 221 561</b>
Charges à payer	1 375 853	1 148 544
<b>Total des créditeurs et des charges à payer</b>	<b>3 131 386</b>	<b>2 370 105</b>

#### 5. Revenus reportés et autres passifs

##### (a) Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes à titre de cadeaux, dons et legs faits à Rideau Hall par des organismes privés ou des particuliers en vue de financer des activités précises. Les revenus sont constatés au cours de la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en dollars)	2019	2018
Solde d'ouverture	169 985	48 470
Montants reçus	1 114	291 872
Revenus constatés	(6 526)	(170 357)
<b>Solde de clôture</b>	<b>164 573</b>	<b>169 985</b>

##### (b) Autres passifs

Les autres passifs représentent des montants pour le partage de coûts relativement à des accords de collaborations. Les sommes sont reçues par le Bureau de parties externes pour couvrir les dépenses futures reliées à ces accords. Les détails des opérations de ce compte se présentent comme suit :

(en dollars)	2019	2018
Solde d'ouverture	1,768	1,627
Montants reçus	3,475	243,595
Paiements et autres débits	(5,243)	(243,454)
<b>Solde de clôture</b>	<b>-</b>	<b>1,768</b>
<b>Solde de clôture net</b>	<b>164,573</b>	<b>171,753</b>

# BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

## Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

### 6. Avantages sociaux futurs

#### (a) Prestations de retraite

Les employés du Bureau participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que le Bureau versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2018-2019 s'élève à 1 306 054 \$ (1 376 804 \$ en 2017-2018). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,01 fois pour 2017-2018) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois pour 2017-2018) les cotisations des employés.

La responsabilité du Bureau relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada, répondant du régime.

#### (b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2019, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en dollars)	2019	2018
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	546 288	549 720
Charge pour l'exercice	(81 749)	165 843
Prestations versées pendant l'exercice	(17 414)	(169 275)
<b>Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice</b>	<b>447 125</b>	<b>546 288</b>

## BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

### Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

## 7. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances du Bureau :

(en dollars)	2019	2018
Débiteurs - autres ministères et organismes	483 840	198 828
Débiteurs - parties externes	63 462	27 509
Avances aux employées	2 700	3 580
<b>Total des débiteurs et avances</b>	<b>550 002</b>	<b>229 917</b>

## 8. Stocks

Le tableau ci-dessous présente les détails des stocks :

(en dollars)	2019	2018
Médailles et cadeaux officiels	468 192	440 070
<b>Total des stocks</b>	<b>468,192</b>	<b>440,070</b>

Le coût des stocks utilisés constaté comme une charge dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle se chiffre à 221 849 \$ pour 2018-2019 (210 211 \$ pour 2017-2018).

# BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

## Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

### 9. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	7 ans
Véhicules	5 ans
Autre matériel	10 ans

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

#### Catégorie d'immobilisations

Coût	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture
(en dollars)				
Matériel informatique	1 294 499	530 114	451 349	1 373 264
Logiciels informatiques	996 604	39 563	-	1 036 167
Véhicules	102 277	90 914	-	193 191
Autre matériel	401 459	-	18 422	383 037
Actifs en construction	300 323	471 904	-	772 227
	3 095 162	1 132 495	469 771	3 757 886

#### Amortissement cumulé

	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture
(en dollars)				
Matériel informatique	1 024 912	158 130	451 349	731 693
Logiciels informatiques	117 276	143 144	-	260 420
Véhicules	100 164	9 786	-	109 950
Autre matériel	100 348	38 303	18 422	120 229
	1 342 700	349 363	469 771	1 222 292

#### Valeur comptable nette

(en dollars)	2018	2019
Matériel informatique	269 587	641 571
Logiciels informatiques	879 328	775 747
Véhicules	2 113	83 241
Autre matériel	301 111	262 808
Actifs en construction	300 323	772 227
	1 752 462	2 535 594

# BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

## Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

### 10. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le Bureau est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Le Bureau conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales normales.

#### a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le Bureau a reçu gratuitement des services de la Commission de la capitale nationale (CCN) et de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) concernant les locaux. De plus, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette du Bureau :

(en dollars)	2019	2018
Locaux	9 506 755	13 144 142
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	1 111 173	1 268 614
	<b>10 617 928</b>	<b>14 412 756</b>

En plus du Bureau, quatre autres ministères et organismes fédéraux sont aussi mandatés pour appuyer les activités du gouverneur général. Le niveau de soutien et de services fourni par le Bureau est établi par chacun des contributeurs et financé à partir des budgets de ces organisations. Les divers ministères contributeurs sont responsables de l'affectation et de la gestion des fonds qu'ils fournissent afin d'appuyer les activités du gouverneur général et du Bureau et ils doivent se conformer aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Les sommes dépensées par les ministères en question ne figurent pas aux comptes du Bureau et ne sont pas non plus comptabilisées à titre de charges de fonctionnement par le Bureau;

- ✓ Le ministère de la Défense nationale (MDN) offre un appui logistique et des services de transport au gouverneur général pour lui permettre de remplir ses fonctions officielles (appui similaire à celui offert au Premier ministre);
- ✓ La Gendarmerie royale du Canada (GRC) fournit au gouverneur général et à sa conjointe des services de sécurité et de protection personnelle au pays et à l'étranger (appui similaire à celui offert au Premier ministre);
- ✓ Les Affaires mondiales Canada (AMC) conseille le gouverneur général sur les questions de politique étrangère et défraye les dépenses associées aux visites officielles de dignitaires étrangers ainsi que celles qui découlent du programme international du gouverneur général ou de ses activités menées à la demande du Premier ministre;
- ✓ Le Bureau travaille également en étroite collaboration avec d'autres ministères tels que celui du Patrimoine canadien (MPC), ministère responsable des activités comme les visites royales, les funérailles nationales, les services commémoratifs nationaux et les célébrations d'anniversaires spéciaux.

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacé de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette du Bureau.

#### (b) Autres transactions entre apparentés

(en dollars)	2019	2018
Charges - autres ministères et organismes	2 990 627	3 682 604
Revenus - autres ministères et organismes	870	-

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

# BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

## Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

## 11. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur le cadre ministériel des résultats du Bureau. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par responsabilité essentielle, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en dollars)	gouverneur général	Services internes	2019	2018
<b>Charges de fonctionnement</b>				
Salaires et avantages sociaux des employés	11 866 072	4 209 771	<b>16 075 843</b>	18 173 659
Locaux	6 913 717	2 593 038	<b>9 506 755</b>	13 144 142
Services professionnels et autres services	1 059 098	765 023	<b>1 824 121</b>	1 966 576
Matériel et fournitures	1 031 745	482 935	<b>1 514 680</b>	1 109 223
Déplacements	1 047 163	36 217	<b>1 083 380</b>	957 840
Pensions des anciens gouverneurs généraux	731 662	-	<b>731 662</b>	647 449
Services d'information	526 811	85 820	<b>612 631</b>	582 022
Services de télécommunications	22 263	280 733	<b>302 996</b>	440 598
Locations	66 683	378 833	<b>445 516</b>	455 128
Charge d'amortissement	-	349 363	<b>349 363</b>	358 211
Affranchissement, port, messagerie et camionnage	55 375	81 132	<b>136 507</b>	126 444
Autres	59 952	15 311	<b>75 263</b>	121 987
Achat de services de réparation et d'entretien	10 512	21 081	<b>31 593</b>	20 619
Services publics	3 364	-	<b>3 364</b>	3 400
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>23 394 417</b>	<b>9 299 257</b>	<b>32 693 674</b>	<b>38 107 298</b>
<b>Revenus</b>				
Frais d'utilisation perçus pour les services de l'héraldique	31 755	-	<b>31 755</b>	14 940
Revenus divers	8 294	10 000	<b>18 294</b>	174 854
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	( 33 523)	-	<b>( 33 523)</b>	( 14 940)
<b>Total des revenus</b>	<b>6 526</b>	<b>10 000</b>	<b>16 526</b>	<b>174 854</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement</b>	<b>23 387 891</b>	<b>9 289 257</b>	<b>32 677 148</b>	<b>37 932 444</b>

## 12. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.